

Maison de quartier et Point Services Ville : un lieu unique d'accueil en proximité des habitants de Belle-Beille

Mercredi 15 janvier 2014



www.angers.fr



Contact presse Ville d'Angers

Corine Busson-Benhammou

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

[*corine.busson-benhammou@ville.angers.fr*](mailto:corine.busson-benhammou@ville.angers.fr)

Inauguration du nouveau Point Services Ville

L'amélioration du service public est une priorité de l'équipe municipale qui cherche sans cesse des moyens innovants pour être au plus proche de ses administrés.

Partant du constat que la mairie de quartier de Belle-Beille enregistre une baisse de sa fréquentation, l'association gestionnaire de la Maison de quartier Jacques Tati, en partenariat avec la ville d'Angers, a souhaité redéfinir, en lien étroit des habitants, une nouvelle offre et organisation de services.

Ce travail en partenariat se traduit aujourd'hui par l'ouverture du Point Services Ville. Il s'agit d'une offre de services visant au-delà de la délivrance de différentes prestations ville et maison de quartier, à assurer un accueil et un accompagnement du public dans les démarches et recherches d'information, via les nouvelles technologies.

Ainsi l'accueil du Point Services Ville et de la maison de quartier s'organise autour d'un lieu d'accueil commun au sein du centre Jacques Tati, rénové.

Une première convention qui remonte à 2009

Par délibération du 29 juin 2009, le conseil municipal a approuvé la convention entre la Ville d'Angers et l'association du "Centre Jacques Tati" pour la gestion de la Maison de quartier Jacques Tati situé dans le quartier Belle-Beille. Cette convention court jusqu'au 8 juillet 2015.

A titre expérimental, la Maison de quartier Jacques Tati et la Ville d'Angers ont souhaité renforcer leur coopération et proposent désormais un accueil unique pour les habitants au sein des locaux du centre Jacques Tati, avec une nouvelle offre de services, facilitant l'accès des habitants à certaines prestations et informations ville et aux prestations à la fois ville et maison de quartier. Cette proposition a été examinée et validée lors du Conseil municipal du 25 novembre 2013.

Dans le cadre de ce projet, l'association "Centre Jacques Tati" s'est vu attribuer une subvention de fonctionnement supplémentaire pour un montant de 4860 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2014 et 2430 euros pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015.

Des services complémentaires et innovants

Afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, le nouveau Point Services Ville du quartier Belle-Beille adapte son offre et l'organisation de services : prise de rendez-vous passeports ou cartes d'identité, permanences (*CCAS, santé publique, élus de quartier, aide administrative, conciliateur de justice, médiateur de la ville, CAF, MLA...*), accompagnement pour les démarches en ligne (visio-conférence avec des services de l'Hôtel de ville), inscription et informations sur les activités de la Maison de quartier.

Le nouvel Point Services Ville propose notamment :

- une borne Internet tactile (pour accéder à l'information et service administratif en ligne),
- une visiophonie pour faciliter l'accès à tous à la e-administration,
- un accueil sur rendez-vous à Belle-Beille.

L'amplitude horaire sera augmentée, avec un seul horaire tout au long de l'année :

- De 9h à 12h tous les matins sauf lundi et jeudi
- De 14h à 18h tous les après-midi

Soit une ouverture de 29h par semaine.

Ce service est assuré par un emploi d'avenir recruté par la ville et un salarié de la maison de quartier. Cette nouvelle offre vient compléter les services offerts par la mairie de quartier du Lac de Maine.

Des locaux repensés pour être plus accueillants

Au niveau physique, l'accueil a été également repensé autour d'une banque d'accueil, partagée par le Point Services Ville et la maison de quartier, avec une porte d'entrée unique, une redéfinition des espaces et une décoration plus accueillante. Objectif : donner de la visibilité au nouvel espace d'accueil afin de mieux orienter le public en privilégiant une scénographie des espaces, mais aussi améliorer les conditions de travail des salariés.

Le traitement des sols et des murs permet désormais une identification des zones avec des couleurs chaleureuses ; l'éclairage a également été repensé.

Un mobilier plus tendance a été installé pour accompagner l'identification des espaces (chaises, petites tables, espace d'attente...).

Pour ces travaux (mobilier et signalétique), la Ville a investi 85 000 euros.

Calendrier des travaux

Les travaux ont débuté fin octobre 2013 au centre Jacques Tati, l'accueil est resté opérationnel durant les travaux.

En novembre : installation dans le nouvel espace d'accueil unique et travaux dans les locaux de l'ancienne mairie de quartier.

Fin décembre 2013 : livraison du nouvel accueil.

La phase expérimentale

Une phase expérimentale est programmée sur un an, avec une démarche permanente et partagée : statistiques, fiches suggestions et réclamations,... auprès d'un panel d'utilisateurs, et **évaluation permanente** par les agents en charge de l'accueil.

Le Centre Jacques Tati : une Maison de Quartier et un centre socioculturel dynamique

Dans le quartier de Belle Beille, le centre Jacques Tati est porté par une association, composée de représentants des adhérents aux activités et de membres d'associations qui agissent dans le quartier, pour que vivent des valeurs de respect de la personne, de solidarité et d'éducation à la citoyenneté.

Le centre J. Tati développe de nombreuses actions en direction d'un large public :

- Un projet enfance qui croise un centre de loisirs pour les 4 - 12 ans, des actions sur temps scolaire avec les enseignants et des projets dans le cadre de l'accompagnement scolaire.
- Un projet jeunesse en direction des 12 – 17 ans avec un local d'accueil, des ateliers à l'année, des programmes d'activités, des projets variés, des séjours organisés avec les jeunes et de l'aide aux devoirs à Tati et dans les familles.
- Des ateliers réguliers pour tous les publics avec des activités complémentaires et variées : danses de salon, danse orientale, danse moder'n jazz, guitare, danse en ligne, théâtre, jeux pré-sportifs, piano, gym, yoga, art floral, danse en couple.
- Des projets culturels et d'animations de quartier : carnaval, fête de l'été, semaine multiculturelle, expositions dans le hall, fête de la science, festival Théâtratati, soirées Cabaret...
- Une salle informatique qui s'adresse en priorité aux publics qui ne connaissent pas l'informatique avec des créneaux d'accès libre, des temps de sensibilisation, des projets avec les secteurs du centre et des associations (MLA, LEC, APTIRA...).
- Le développement d'un projet famille qui implique des partenaires dans le cadre de la commission famille éducation du quartier avec l'organisation de séjours et de sorties collectives.
- Un lieu de soutien à la vie associative avec une trentaine d'associations adhérentes qui utilisent les locaux du centre et qui, pour certaines, sont partenaires sur des actions de quartier.